

SAMEDI  
12  
FÉVRIER  
1944  
84<sup>e</sup> ANNÉE  
N° 13

# Journal du Lot

80 c. ORGANE DÉPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †  
(1868-1942)

ETAT-CIVIL  
du 3 au 10 février 1944

## Naissances

Eisenstein Danielle, rue Wilson.  
Vergnet Monique, Bd Gambetta, 58.  
Neyrae Suzanne, rue Victor-Hugo, 16.  
Cagnac Michel, Impasse St-Urcisse.  
Duffau Nadia, rue Nationale, 14.  
Gervais Jean, rue Wilson.  
Brogniart Pierre, rue Wilson.  
Aillet Monique, rue Brives, 2.

## Publications de mariages

Calès Jacques, monteur en chaussures,  
et Beluda Cécile, s.p.  
Le Squérent Félix, quartier-maître  
armurier, et Tédesco Régine, cult.  
Bourrières Charles, secrétaire, et La-  
coste Jeanne, s.p.  
Guennoc Ambroise, second-maître fu-  
silier, et Gourraud Elise, lingère.

## Mariages

Villiot Daniel, caporal chef Cie de  
guet, et Dutay Henriette, s.p.  
Desplat Abel, sous-officier aviateur, et  
Elie Ginette, employée de Préfecture.

## Décès

Noël Jeanne, Vve Clavières, s.p., 79 ans,  
rue Ste-Barbe, 20.  
Galy Noémie, Vve Flajac, s.p., 73 ans,  
rue Wilson.  
Thouron Angélique, Vve Cazabonne,  
s.p., 86 ans, rue des Badernes, 5.  
Hochstrasser Catherine, épouse Phil-  
bert, s.p., 43 ans, rue de la Barre, 9.  
Cournac Antoine, retraité, 84 ans, rue  
des Cadourques, 20.  
Deschamps Marguerite, Vve Agrech,  
s.p., 57 ans, rue E.-Albe, 2.

## UNE VOIX S'ÉLÈVE DE LA BRETAGNE

Tel est le titre de la tournée de conférence  
organisée dans le centre de la France par le  
Secours national.

M. Thierry qui prendra la parole devant  
le public de notre région assure la lourde  
tâche de délégué du Secours national à Brest,  
ville qui a été durement éprouvée par la  
guerre et les bombardements.

Plusieurs films d'une haute valeur huma-  
ine et documentaire seront présentés au pu-  
blic au cours de cette tournée d'un si grand  
intérêt pour tous, qui aura lieu à 20 heures  
15, au Palais des Fêtes le lundi 14 février.  
L'entrée est gratuite, et cette conférence  
étant faite dans un but de documentation ne  
sera suivie d'aucun appel à la générosité  
des auditeurs.  
Location gratuite au Secours national.

## Naissance

Nous apprenons avec plaisir l'heu-  
reuse naissance de Monique, 3<sup>e</sup> enfant  
de Mme et M. le Docteur Jean Aillet,  
chirurgien-dentiste à Cahors.  
Nos compliments au papa et nos  
meilleurs vœux à la maman et au  
bébé.

## Mouvement de sous-préfets

M. Dijoud, secrétaire général à la  
Préfecture du Lot, est nommé sous-  
préfet de Châteaubriant.

M. Bourrut-Lacouture, chef de ca-  
binet du préfet délégué à Bordeaux,  
est nommé secrétaire général intérimaire  
du Lot.

## Administration centrale

M. Cayssial, sous-préfet de Gourdon,  
est nommé sous-chef de bureau à  
l'Administration centrale du Minis-  
tère de l'Intérieur.

M. Lagrive, sous-préfet du Vigan,  
est nommé sous-chef de bureau à  
l'Administration centrale du Ministère  
de l'Intérieur.

## FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 14 février. — Anglars-Nozac,  
Calviac, Montcabrier, Douelle, Fran-  
coulès, Montcuq, Teysseu.  
Mardi 15 février. — Figeac, Gagnac,  
Mercredi 16 février. — Biars-sur-  
Cère, Prayssac, Frayssinet-le-Gélat.  
Jeudi 17 février. — Assier, Laures-  
ses, Vayrac.  
Vendredi 18 février. — Saint-Ca-  
prais, Vers.  
Samedi 19 février. — Bach, Béduer,  
Gorses, Souillac.

## « A l'hévéa »

12, place du Marché, Cahors.  
Mme P. COULOMB-LAPRADE, propriétaire.  
Caoutchouc manufacturé  
naturel et synthétique

## Tous tuyaux

(arrosage, pompes à vin,  
soudure autogène)

## ARTICLES D'HYGIÈNE

Vêtements imperméables,  
hommes, dames, enfants.

## TOUT LE CAOUTCHOUC

## PALAIS DES FÊTES

Samedi 12 février, soirée 21 h. Di-  
manche 13, deux matinées : 1<sup>re</sup>, 14 h.,  
2<sup>e</sup>, 16 h. 30, soirée 21 h., MADAME  
SANS-GÈNE, avec un bon Complément  
et France Actualités.

## EDEN

Samedi 12 février et dimanche 13 en  
soirée à 20 h. 30 (en raison du couvre-  
feu). Dimanche : 1<sup>re</sup> matinée à 14 h.,  
2<sup>e</sup> matinée à 16 h. 30, un film réaliste  
et puissant : LE VAL D'ENFER avec  
Ginette Leclerc, Gabriel Gabrio et  
Lucien Gallas. Complément et Actua-  
lités.

## BIBLIOGRAPHIE

Le N° 54 de « ROMANS ET NOU-  
VELLES » publie La Flûte Berbère,  
par Paule Antoine ; Une arrestation  
est imminente, Policier, par Marcel  
Berger. — Textes complets dans cha-  
que numéro. Les Lettres (Répertoire  
des auteurs et des œuvres). Numéro  
spécimen contre 15 fr. à C.e.p., Cler-  
mont-Ferrand 287-09.

## MOUVEMENT VERS LA LUMIÈRE

La revue « La Politique Française » vient de publier un pertinent  
article de M. René Bonnefoy. Le  
secrétaire général à l'Information  
y dénonce les erreurs dans lesquel-  
les s'entrelient les « dissidents  
moyens », qu'il désigne ainsi : « Ceux  
qui sont hantés par le souvenir des  
temps faciles et prospères, qui sont  
sollicités par de vieux souvenirs his-  
toriques et qui ont du mal à prendre  
une vision d'ensemble des événe-  
ments. »

La première de leurs erreurs, c'est  
« d'imaginer qu'après cette guerre,  
les choses pourront reprendre le mé-  
me rythme qu'autrefois ». Comme si,  
destructions massives, ruines accumu-  
lées, désorganisation de l'économie  
mondiale, saignées à blanc des peuples  
sur les champs de bataille, tout  
cela pouvait être effacé, réparé ou  
supprimé en un jour ! La seconde  
erreur « consiste à vouloir ramener  
le drame actuel aux proportions d'un  
drame franco-allemand », alors qu'il  
étreint et bouleverse le monde entier.

La troisième, enfin, c'est « la  
croissance aux promesses des Anglo-  
Américains ».

Avec raison, M. René Bonnefoy met  
l'accent sur celle-ci. « Voilà, dit-il,  
l'illusion majeure », celle qui pou-  
sait hier tant de Français — beau-  
coup moins déjà aujourd'hui, grâce à  
Dieu ! — à attendre des « Alliés »  
qu'ils nous refassent une vie facile.  
Voyez ce qui se passe en Italie du  
Sud où sévissent les épidémies, la  
misère et presque la famine. Voyez  
notre Afrique du Nord, si prospère il  
y a deux ans encore : la disette et la  
gène y règnent à la même ou régnaient  
l'abondance et le confort.

Comme le disait ces jours-ci, devant  
un auditoire parisien, un éminent con-  
fédéré, le R.P. Sertillanges, « ce  
sont des jobards ceux qui se figurent  
qu'on se bat pour nos beaux yeux et  
qu'au lendemain de la guerre, après  
notre immense sacrifice d'hommes et  
de richesses, on n'aura rien de plus  
pressé que de nous apporter sur un  
petit plateau l'objet de nos desirs...  
Non, à la fin de la guerre, au moment  
de la paix, nous aurons droit au cha-  
pitre, si nous pouvons nous présenter  
comme un peuple fort, en dépit de  
notre défaite ».

C'est heureusement ce dont nombre  
de nos compatriotes entraînés dans  
l'erreur et l'illusion par leurs passions  
ou un sentiment amer de la défaite  
qu'avaient irrité certaines propa-  
gandes étrangères, commencent à se  
rendre compte. « On ne nie pas perpé-  
tuellement l'évidence », remarque le  
secrétaire général à l'Information, qui  
constate « un mouvement vers la lu-  
mière, vers la vérité ».

« Il ne peut désormais, ajoute-t-il,  
qu'aller en s'amplifiant. » Alors, il  
nous conduira, enfin, à cette cohésion  
unanime, à cette résolution unanime  
qui sont les conditions nécessaires, in-  
dispensables de notre salut et de notre  
relèvement.

## INFORMATIONS

### LA REPRESSION DU BANDITISME

Un groupe composé d'environ seize  
terroristes armés de mousquets,  
de grenades et de mitraillettes, qui s'était  
réfugié dans une ferme à Allons (Lot-  
et-Garonne), a été attaqué par les  
forces de police, de gendarmerie et  
de G.M.R. Après un sanglant combat,  
qui a duré toute la journée, la police  
a réussi à opérer cinq arrestations.  
Un sixième bandit a été grièvement  
blessé. Du côté des représentants de  
l'ordre, on déplore un mort et deux  
blessés.

### Comment les Anglo-Américains entendent réduire l'Europe

Un article de M. René Bonnefoy

M. René Bonnefoy, secrétaire gé-  
néral à l'Information, dans un article de  
la revue « La Politique Française »,  
dénie aux « Alliés » le droit de se  
poser en champions de la réorganisa-  
tion de la vieille Europe. Il les consi-  
dère plutôt comme des colonisateurs  
de cette même Europe. Il écrit en ma-  
nière de conclusion :

« L'idée que l'Europe puisse être un  
jour colonisée, sous une forme ou sous  
une autre, par les Anglo-Américains  
ou par les Soviets, est une idée que  
l'esprit rejette avec indignation.  
« L'Europe tout entière plus que  
jamais doit prendre conscience de sa  
mission et sentir que la solidarité  
entre tous les peuples qui la composent  
est la condition première de son  
salut. »

### L'agression anglo-américaine contre Limoges

Dans la nuit de mardi à mercredi,  
des avions anglo-américains ont bom-  
bardé Limoges. La population civile  
n'a eu qu'un nombre peu important  
de victimes.

## Chronique du Lot

### L'INCORPORATION AUX CHANTIERS

Pour les jeunes gens résidant en  
zone sud, nous avons annoncé, dans  
un précédent communiqué, la con-  
vocation des groupements des chan-  
tiers de la jeunesse entre le 15 et le  
25 février de ceux d'entre eux nés  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1924. Des  
sursis pourront être accordés par les  
préfectures ou sous-préfectures aux  
jeunes gens entrant dans les catégo-  
ries suivantes :

1<sup>o</sup> *Etudiants* : Les jeunes gens can-  
didats à un examen ou à un concours  
qui ont fait acte de scolarité dans un  
établissement d'enseignement supé-  
rieur avant le 15 novembre 1943.

2<sup>o</sup> *Agriculteurs, chefs d'exploita-  
tions* : Le bénéficiaire doit être, soit  
agriculteur exploitant personnellement  
et n'ayant auprès de lui aucun hom-  
me ascendant ou collatéral suscep-  
tible de l'aider, soit domestique de  
ferme travaillant seul, à l'exclusion  
de tout autre homme, ou une veuve,  
ou une femme de prisonnier.

3<sup>o</sup> *Ouvriers des usines prioritaires*,  
uniquement pour les spécialistes dans  
ces usines, sur l'attestation délivrée  
par l'employeur et visée par l'inspec-  
teur général de la production indus-  
trielle.

Des renseignements concernant la  
délivrance de sursis seront donnés par  
les préfectures ou les sous-préfectures.  
Seront définitivement dispensés de  
répondre à la convocation, les mineurs  
de fond travaillant dans une mine de  
houille ou de minéral métallique et  
les ouvriers employés à la prospection  
d'hydro-carbure.

Seront également dispensés les jeun-  
es gens incorporés dans la gendar-  
merie, la garde, la police en uniforme,  
le premier régiment de France, et  
aussi longtemps qu'ils restent incorpo-  
rés et utilisés dans les unités perma-  
nentes les francs-gardes de la Mi-  
lice.

Il est rappelé que, contrairement  
aux procédés employés précédemment,  
c'est à la préfecture ou à la sous-pré-  
fecture qu'il convient de s'adresser et  
non aux organismes des Chantiers de  
la jeunesse. Une demande adressée à  
la direction générale des Chantiers ne  
ferait qu'occasionner une perte de  
temps.

### CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

L'Inspection académique communi-  
que :

L'épreuve écrite du certificat d'ap-  
titude pédagogique aura lieu le 24  
février 1944 à 13 h. 30 au Collège  
moderne de Cahors (ancienne Ecole  
primaire supérieure de garçons, rue  
Emile-Zola). L'appel sera fait à  
13 h. 15. Le présent avis tient lieu de  
convocation.

### Délégation à la Jeunesse

La Délégation Départementale à la  
Jeunesse du Lot fait savoir qu'elle  
n'est plus en mesure de satisfaire la  
demande d'achat de cartes de pris-  
sonniers, le lot dont elle disposait  
étant épuisé.

### En peu de mots...

● Dans le désert situé à Pouest de  
l'Égypte, plus d'un pouce de neige  
recouvre la surface du sol, fait rare-  
ment enregistré dans l'histoire. Cette  
chute de neige a empêché momentanément  
toute activité aérienne.

● M. Marius David, chef de trentaine  
de la Milice française de Marseille,  
assailli par un individu qui, à bout  
portant, tira sur lui deux balles de  
revolver, a été grièvement blessé.

● M. Wallace, vice-président des  
Etats-Unis, a déclaré au cours d'une  
conférence de presse qu'à son avis  
M. Roosevelt sera candidat à un qua-  
trième mandat présidentiel.

● A la suite de l'enquête sur l'acci-  
dent de tramways qui, à Montpellier,  
le 16 décembre, causa la mort de  
sept personnes, le préfet régional  
vient de prononcer l'internement de  
M. Ribard, directeur de la Compagnie,  
et la révocation d'un cantonnier.

● Mlle Brigitte Castillon, demeurant  
à Escout, doyenne des Basses-Pyré-  
nées, est morte à l'âge de 106 ans.

● Le Parlement américain a voté la  
loi de finances qui s'élève à 2.315.  
200.000 dollars.

● Aux termes de textes que prépare  
le Commissariat général à la famille,  
l'accès des salles de cinéma va être  
interdit aux enfants de moins de  
5 ans et aux écoliers pendant les  
heures de classe.

● La maison de Lina Cavallieri, can-  
tatrice remarquable, applaudie à notre  
Opéra en 1905, a été détruite au cours  
d'un bombardement de Florence. L'ar-  
tiste a été tuée ainsi que sa domes-  
tique.

● Le vapeur japonais « Suisi-Maru »  
ayant à bord plus de 700 passagers  
a sombré à proximité de la côte, de-  
vant Kagoshima. Plus de 500 passa-  
gers sont manquants.

● Au cours d'une représentation au  
théâtre de l'Odéon, Mme Emma Au-  
bigny, âgée de 60 ans, est morte subite-  
ment en interprétant un de ses rôles.

## UN ÉVÈNEMENT THÉÂTRAL

La Compagnie du Regain doit jouer  
le 18 février, au Théâtre Municipal,  
*Le Misanthrope* de Molière. Pourquoi  
considérons-nous cette soirée comme  
un événement ? Nous répondons tout  
de suite : parce que c'est *Le Misan-  
thrope* et parce qu'il est joué par la  
Compagnie du Regain.

L'école, par les exercices scolaires  
qu'elle impose aux élèves, a porté un  
coup terrible aux chefs-d'œuvre de  
notre théâtre : les adultes ne se sen-  
tent pas attirés par des pièces qu'ils  
croient connaître parce qu'elles furent  
pour eux, en d'autres temps, l'objet  
de dissertations oiseuses et de nom-  
breux pensums. Ils ne pensent même  
pas qu'ils étaient alors bien jeunes  
pour en comprendre tout le sens et  
en goûter tout le sel. S'imaginèrent-ils  
seulement que ces pièces furent au-  
trefois fort applaudies et qu'elles sont  
encore aujourd'hui fort goûtées du  
public qui se dérange pour les voir ?

Molière était avant tout un homme  
de théâtre, attentif au succès de ses  
pièces qui n'ont, Dieu merci, pas du  
tout vieilli. Les sentiments qu'il met  
en jeu sont les sentiments de l'hom-  
me éternel ; les caractères de ses per-  
sonnages sont à ce point dépouillées  
d'artifices qu'ils constituent des types  
universels : le décor de la vie au xvii<sup>e</sup>  
siècle, l'archaïsme à peine sensible  
des mœurs et du langage, loin de  
nuire à l'œuvre, lui donnent du ton  
et du charme, d'autant plus précieux  
que nous avons besoin, en ces heures  
inquiètes, de dépaysement.

Dans *Le Misanthrope*, comme dans  
toutes ses comédies, Molière a fait  
une large part au divertissement :  
est-ce que la comédie, comme le vou-  
lait Santeul, ne doit pas corriger les  
mœurs en riant ? Nous avons plus  
que jamais besoin de rire de nos  
faiblesses — pour nous en guérir.

La jeune Compagnie du Regain que  
dirige et qu'anime admirablement  
Christian Casadesus s'est donné pour  
mission de faire connaître et de faire  
aimer quelques-unes des plus belles  
pièces de notre répertoire. Elle n'a  
peut-être pas le dessein arrêté de  
réconcilier le public avec les auteurs  
qu'il a commentés sur les bancs de  
l'école (*Regain* joue des œuvres qui  
ne font pas encore partie des pro-  
grammes), mais elle a pour but avoué  
de le réconcilier avec le théâtre.

Aussi apporte-t-elle tous ses soins  
à la présentation de ses pièces. La  
mise en scène de *Misanthrope* a été  
confiée à Jean-Paul Moulinot, qui joua  
naguère au Théâtre Français et chez  
Louis Jouvet ; les décors et les cos-  
tumes ont été mis au point par Su-  
zanne Raymond et Jean Bertin ; les  
costumes ont été exécutés par la Mai-  
son Karinsky. La distribution est de  
tout premier ordre : le rôle de Céli-  
mène est tenu par Blanche Montel,  
comédienne de grand talent et vedette  
de cinéma (elle joue Mme Bonacieux  
dans *Trois Mousquetaires* et des  
rôles importants dans *Clair de Lune*  
et *Les Bleus du Ciel*) ; celui d'Alceste  
par J.-H. Chambois, premier prix de  
comédie au Conservatoire de Paris,  
ancien pensionnaire de la Comédie  
Française, et qui se fit applaudir sur  
les plus réputés théâtres de la Cap-  
itale : à l'Atelier, au Vieux Colombier,  
à l'Œuvre, aux Mathurins... Leurs  
partenaires : Christian Bertola, Aline  
Bertrand, Nicole Careen, Adrien Forge,  
Jean Fancel, René Lacourt, Remy  
Raoux, Jules Ruest, André Versini,  
sont tous des artistes de talent, sou-  
cieux de justifier sur les scènes de  
province la renommée qu'ils se sont  
faite sur celles de Paris.

Nous aurons souvent l'occasion, au  
cours de cette saison théâtrale, d'ap-  
plaudir à Cahors la Compagnie du  
*Regain*. Souhaitons que cette première  
représentation ait le succès qu'elle  
mérite et engageons vivement nos  
compatriotes à aller voir le 18 fé-  
vrier ce qu'est une belle pièce de thé-  
âtre présentée par une des meilleures  
troupes que nous ayons. — J. POLLET.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Il ne faut pas faire justice soi-  
même. — La nommée Gilberte Peyva-  
no est poursuivie pour avoir, sur les  
conseils de son amant, ancien détenu,  
nommé Hitz — actuellement en fuite  
— vendu au préjudice de son pa-  
tron, le châtelain de Grimaud, par  
Puy-l'Evêque, pour 16.000 fr. de chep-  
tel et objets divers. Pour sa défense,  
l'inculpée déclare que son patron  
n'ayant jamais payé ses gages, elle  
décida de se payer elle-même.  
Elle est condamnée à 1.000 fr.  
d'amende avec sursis, et son complice  
Hitz à 6 mois de prison par défaut.  
Défaut d'autorisation de circuler. —  
Alfred Couvot, de Cahors, est con-  
damné à 300 fr. d'amende, et Garrel  
Claude, de Montgesty, à 200 fr., pour  
avoir circulé sans autorisation.  
Abatage clandestin. — Salamagne,  
charcutier à Cahors, est condamné à  
5.000 fr. d'amende pour abatage clan-  
destin.

Hausse illicite et défaut de facture.  
— M. Delfour, négociant à Caillac,  
relaxé pour hausse illicite, se voit  
condamner à 2.000 fr. d'amende pour  
défaut de facture.

Service des pharmacies  
Le service des pharmacies sera as-  
suré le dimanche 13 février et le lundi  
14 février jusqu'à midi par la phar-  
macie Lagarde.

INDEFRISABLE sans APPAREIL  
sans Electricité, sans Chauffeur sur la  
tête, Plus de Fatigue pour la Cliente et  
ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH  
20 années de recherches  
pour donner le maximum de satisfaction

DES REFUGIES MARSEILLAIS  
DANS LE LOT

Le mouvement d'émigration vers le  
Lot des réfugiés marseillais continue  
dans les conditions que nous avons  
dites dans notre dernier numéro. Aux  
premiers convois d'enfants arrivés la  
semaine précédente d'autres vont suc-  
céder.

Ils sont accueillis de la même fa-  
çon, avec la volonté d'atténuer dans  
toute la mesure possible la peine de  
ces malheureux compatriotes.

Mardi sont arrivés, venant de la  
même zone, 90 enfants accompagnés  
d'infirmières. Après un repas et un  
repos à Cahors, ces petits ont été ré-  
partis dans les centres de Bagat, Lal-  
benque, Lascabanes, Sauzet, Saint-  
Martin-le-Redon et Luzech, où ils  
étaient attendus. D'autres vont suivre  
incessamment.

### Justice de paix

M. Mongenet, juge de paix de Gram-  
mat, Livernon, Lacapelle-Marival, est  
nommé, sur sa demande, juge de paix  
de Port-Sainte-Marie, Prayssac et  
Damazan.

## CAHORS

### « QUERCY » CONTINUE

Tandis que tant d'autres journaux  
ou de suspendre leur publication ou  
de la restreindre jusqu'à l'étouffe-  
ment, la revue *Quercy* réussit à as-  
surer la sienne dans des conditions  
qui ne sont pas trop inférieures à la  
normale, ce qui constitue proprement  
un exploit.

Son numéro 15 vient de paraître.  
Il est en vente dans les librairies por-  
tant la date d'octobre-novembre 1943.  
Il est accompagné d'un « avis à ses  
lecteurs », où sont exposées les rai-  
sons de son retard. Ces raisons ne  
pourront surprendre personne puis-  
qu'il s'agit des difficultés qui frappent  
tout ce qui touche à l'édition, diffi-  
cultés qui vont s'aggravant de jour  
en jour. En même temps, cet avis  
exprime son « invincible espérance ».

Et pour prouver qu'il ne s'agit pas  
là d'une simple formule, il annonce  
la parution prochaine de son numéro  
suivant qui portera la date de « dé-  
cembre 1943-janvier 1944 » et qui sera  
constitué par un important recueil  
de nouvelles et de contes inédits en  
français et en occitan, signés de  
noms connus et aimés, Jean Bonna-  
fous, Roger Couderc, Michel Davet,  
Léon Lafage, Jh. Maureille, Antonin  
Purbosc, etc. le tout précédé d'une pré-  
face de Raoul Anglard.

Voilà donc rassurés ceux qui avaient  
pu craindre que *Quercy* n'ait été em-  
porté lui aussi dans la tourmente où  
tant d'autres ont sombré. Il continue.

Quant à son numéro actuel, il se  
présente avec une abondante et riche  
matière aussi diverse, aussi variée  
qu'instructive et nourrissante. Nous  
aurons à revenir sur certaines de ses  
chroniques qui touchent à des sujets  
qui sont de la compétence de la presse  
courante et dont certains, du moins,  
ont été abordés ici-même.

En attendant, nous nous devons de  
signaler les articles de MM. Etienne  
Baudichon, Charles Castaing, A.-J.  
Boussac, Maurice Bouzou, Marcel Cou-  
quet et Marcel Ségala, sur l'expérience  
de « Merceus 1943 » que précède un  
émouvant et remarquable avant-pro-  
pos de Raoul Anglard.

Il y a encore de Jh. Maureille une  
« présentation de Serge », qui est de  
la plus jolie fantaisie en même temps  
que de la plus stricte réalité et dont  
le scénario présente dans ses exploits  
d'illusionnisme le bel artiste parisien  
dans sa retraite quercynoise à Larro-  
que-des-Arès.

La discussion sur l'insoluble ques-  
tion de « La Langue d'Oc à l'Ecole »  
y met aux prises Jh. Maureille, l'abbé  
Salvat, Joseph Pascal et Jean Bonna-  
fous.

Un peu plus loin, André Moulis  
rend à Antoinette-André-Lamandé  
l'hommage de regrets dû à la mémoire  
de cette femme qui eut autant de  
cœur que de talent.

Enfin, le numéro s'achève sur une  
« Chronique du Quercy » qui touche  
à tous les sujets, du plus général au  
plus particulier, qui va de la discus-  
sion de doctrines à la polémique di-  
recte et personnelle.

Bref, jamais encore, *Quercy* n'a  
présenté à ses nombreux lecteurs un  
numéro de plus belle tenue, plus vi-  
vant, plus intéressant et qui mérite  
mieux la faveur et l'appui de ses lec-  
teurs.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il ne faut pas faire justice soi-  
même. — La nommée Gilberte Peyva-  
no est poursuivie pour avoir, sur les  
conseils de son amant, ancien détenu,  
nommé Hitz — actuellement en fuite  
— vendu au préjudice de son pa-  
tron, le châtelain de Grimaud, par  
Puy-l'Evêque, pour 16.000 fr. de chep-  
tel et objets divers. Pour sa défense,  
l'inculpée déclare que son patron  
n'ayant jamais payé ses gages, elle  
décida de se payer elle-même.  
Elle est condamnée à 1.000 fr.  
d'amende avec sursis, et son complice  
Hitz à 6 mois de prison par défaut.  
Défaut d'autorisation de circuler. —  
Alfred Couvot, de Cahors, est con-  
damné à 300 fr. d'amende, et Garrel  
Claude, de Montgesty, à 200 fr., pour  
avoir circulé sans autorisation.

Abatage clandestin. — Salamagne,  
charcutier à Cahors, est condamné à  
5.000 fr. d'amende pour abatage clan-  
destin.

Hausse illicite et défaut de facture.  
— M. Delfour, négociant à Caillac,  
relaxé pour hausse illicite, se voit  
condamner à 2.000 fr. d'amende pour  
défaut de facture.

Service des pharmacies  
Le service des pharmacies sera as-  
suré le dimanche 13 février et le lundi  
14 février jusqu'à midi par la phar-  
macie Lagarde.

INDEFRISABLE sans APPAREIL  
sans Electricité, sans Chauffeur sur la  
tête, Plus de Fatigue pour la Cliente et  
ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH  
20 années de recherches  
pour donner le maximum de satisfaction



## RECENSEMENT DE LA CLASSE 1944

La Mairie communale :

Tous les jeunes gens de nationalité française, nés en 1924, résidant sur le territoire de la commune de Cahors, devront se présenter le mercredi 16 février courant à 8 h. au dispensaire de Cahors, pour y subir une visite médicale de sélection.

**Un cadavre trouvé dans les bois de Concois**  
Joué matin, on a trouvé dans les bois de Concois le cadavre d'un homme.

Mais l'identité n'a pu être établie. Le Parquet de Cahors informé s'est transporté sur les lieux.

**Lait concentré de février**  
Les titulaires de la carte de lait sucré et non sucré pourront utiliser supplémentairement quatre tickets de la carte de février. Les tickets devront être présentés par groupe de deux chez les détaillants intéressés ; chaque groupe pour être honoré devra être accompagné du ticket FC ou FD de la feuille de denrées diverses du mois de février de la catégorie E.  
Des inscriptions ultérieures préciseront les conditions de validation et de réapprovisionnement des autres tickets de la carte de lait concentré du mois de février.

**Avis de concours**  
Un concours est ouvert pour le recrutement de 20 rédacteurs à l'Administration Centrale, du Ministère de l'Intérieur. Epreuves écrites : 20 avril 1944 à Clermont-Ferrand ou Vichy et à Paris. Inscription du 10 février au 10 mars 1944.

Renseignements : soit, Ministère de l'Intérieur, Directeur du Personnel, Bureau Central du Personnel, Hôtel des Célestins à Vichy ; soit, Délégation du Ministère de l'Intérieur, 61, rue de Monceau, Paris, et Préfectures et Sous-Préfectures.

**Allocations familiales**  
Le Comité loirois des allocations familiales communales :

Tous les salariés, chefs de famille, inscrits au Comité loirois des A.F. qui n'auraient pas encore perçu les allocations extraordinaires de Noël sont priés de se faire connaître avant le 20 février ; passé cette date, leur demande ne serait plus recevable.

**Accident d'auto**  
Une auto du Génie rural et un camion de l'entreprise Maillebaud, de Cahors, sont entrés en collision, mercredi matin, au carrefour des rues J.-Caviole et Gustave-Larroumet. Les deux véhicules ont été fortement endommagés, mais il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

**Confiserie de janvier**  
125 gr. de confiserie sont alloués aux consommateurs des catégories E, J1, J2 et V contre remise du ticket DH de la feuille de janvier.

**Confiture de février**  
Les catégories E, J1, J2, J3 et V recevront 250 gr. de confiture au titre de février contre remise du ticket DU de la feuille de février.

**Chocolat de janvier**  
125 gr. aux consommateurs J1 et V ; 250 gr. aux consommateurs J2 et J3 contre échange du ticket DK de janvier.

**REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAIN**  
Monsieur PHILBERT Eugène et son fils, les familles PHILBERT, BELLOT, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de **MADAME PHILBERT Catherine** et les prient d'assister au service de neuvaine qui aura lieu le mardi 15 février à 9 h. 15 en l'Eglise St-Barthélemy.

**ETRANGE MARIAGE**  
par **CONCORDIA MERREL**  
N° 33

— Mais cette situation est bien pénible pour vous, ma pauvre enfant ! Supposons qu'on puisse... vous... libérer... vous rendre... votre liberté, ne croyez-vous pas que vous seriez plus heureuse ?  
Elle s'était levée et le regarda avec de l'épouvante dans les yeux :  
— Non ! non ! s'écria-t-elle !  
— Mais pourtant, vous l'aimez, n'est-ce pas ?  
Il se retournait lentement :  
— Voyons, ce serait pour votre bonheur que vous reprendriez votre liberté !  
Elle protesta encore, la voix étranglée :  
— Non ! oh ! non !  
Vivement, il tendit la main vers elle et la regarda, suffoqué. Honor s'enfuit en criant :  
— Non ! Non ! Non !  
Quant l'appela avec une chaude lueur dans les yeux. Honor ne s'arrêta pas et il la vit disparaître dans sa chambre.  
A dîner, la situation fit un pas en avant, car Talbot demanda tout à coup :

## Les Sports

### RUGBY

CHAMPIONNAT DES PYRENEES 3<sup>e</sup> série — 1/4 finale

Dimanche, 13 février, l'U.S. Souillagaise rencontrera sur le terrain de l'Ille P.A.S. Toulousain en un match comptant pour le 1/4 de finale du Championnat des Pyrénées (3<sup>e</sup> série). Les Juniors du Stade rencontreront, en lever de rideau, Toulouse cheminois.

Deux beaux matches en perspective.

### Un sujet qu'il faut aborder

La régularité de l'intestin est chose trop importante pour qu'on la passe sous silence. Rappelons aux constipés qu'un comprimé Vichypris pris le soir, procure des évacuations régulières. Aucune fatigue, aucune colique : Vichypris agit doucement, naturellement. 9 fr. 50, ttes pharmacies. Visa 846 P. 2881.

## CAHORS

### Aibas

**Incendie.** — Dans la nuit du 5 au 6 février, une maison isolée appartenant à Mme et M. le docteur Coubert, actuellement à Paris, a complètement brûlé au village du Brel, sur la route de Sauzet. La gendarmerie de Luzech enquête sur les causes de ce sinistre.

### Puy-l'Evêque

**Convocation.** — Tous les jeunes gens de nationalité française nés en 1924 résidant sur le territoire de la commune devront se présenter le jeudi 17 février 1944 à 8 h. au dispensaire de Cahors en vue de subir une visite médicale de sélection.

**Démission de la délégation spéciale.** — M. H. Virebent, président de la délégation spéciale de Puy-l'Evêque, et ses collègues de ladite délégation, ont adressé récemment à M. le Préfet du Lot leur démission, qui a été acceptée.

### Prayssac

**Décès.** — On a enregistré avec regret le décès de M. Crouzet Justin, âgé de 70 ans, et celui de M. Caillou Albert, âgé de 48 ans, à Lapoujade. Condoléances aux familles en deuil.

### Labastide-Marnhac

**Hyménée.** — Nous apprenons le mariage de M. Céstin Rivière, estimé propriétaire au Cluzac-commune de Marnhac, avec Mlle Simone Larroque, de Villesèque. Nos meilleurs souhaits et félicitations.

### Castelnau-Montratier

**Régistation de bovins.** — Une régistation de bovins est prévue pour le 15 février courant ; une seconde aura lieu le 21 février. L'ensemble de ces dispositions portera sur 301 quantités métriques, c'est-à-dire environ 75 têtes de bétail. En conséquence, les propriétaires désireux de livrer du bétail sont invités à se faire inscrire au bureau de la mairie. Faute d'inscrire il sera procédé à l'imposition d'office.

**Synédicte corporatif paysan.** — Une réunion de la Section de Castelnau, aura lieu à la mairie dimanche 13 février, à 12 heures.

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre compatriote M. Laques Antoine, âgé de 96 ans, doyen de notre commune et ancien combattant de 1870. Nos vives condoléances à la famille.

**TISANE VICHYFLORE**  
Une Tasse après le repas fait digérer  
VISA N° 846 P. 4058

**VENTE - ACHAT**  
Propriétés Immobilières Fonds de Commerce  
**AGENCE IMMOBILIERE du QUERCY**  
Ancienne Ag. Michalet  
131, Boulevard Gambetta, CAHORS

— Honor, dites-moi...  
La jeune femme releva la tête :  
— Quoi ?  
— Est-ce l'homme que vous aimez, celui qui est entré au restaurant de Brighton pendant que nous déjeunions et qui vous a salué avec tant d'émotion ?  
Elle sourit en haussant les épaules :  
— Jim Pelham ? Non !  
— Il nous a regardés si drôlement !  
— Oui, je le sais, mais ce n'est pas lui.  
— Et vous, vous sembleriez gênée par sa présence.  
— Alors, vous ne me croyez pas ?  
— Si, oh ! si, ma chérie, je vous crois, mais qu'est-ce qu'il y a donc eu entre lui et vous ?  
Elle mit quelques secondes à répondre :  
— Je vous ai bien confié, une fois, que deux ou trois jeunes gens m'avaient demandée en mariage. Pelham était l'un d'eux. Et il m'a dit avoir beaucoup souffert de mon refus. Je n'avais pas pris ça au sérieux... Notre rencontre à Brighton est simplement le fait du hasard.  
— Et il venait de vous répéter, ce jour-là, combien il avait souffert ?  
— En effet. Et il souffre encore.  
— Que lui avez-vous répondu ?  
— Moi ? Ai-je besoin de vous le dire ? Je lui ai rappelé que je suis mariée.  
Il fut ému de nouveau par la lumière et la limpidité des yeux d'Honor.  
— Non, vous n'avez pas besoin de me le dire.  
Et, sans raison apparente, il se mit

### Saint-Pantaléon

**Carnet de deuil.** — C'est avec une profonde tristesse que nous avons pris la mort de notre compatriote M. Lucien Denègre, marchand-tailleur de la rue Wilson à Cahors. M. Denègre a été enlevé subitement à l'affection des siens, il était âgé de 75 ans.

Nous adressons à Mme veuve Denègre, à Mlle Irène Denègre, sa fille, employée de l'enregistrement à Toulouse, ainsi qu'à tous les autres parents du regretté défunt, l'expression de nos condoléances les plus émues.

### Cazals

**Habile piègeur.** — Constatant des disparitions répétées dans son poulailler, M. Roger Rigal, du Barry, plaça un piège sur un passage réperé et eut la bonne fortune de capturer, vivant, un superbe renard argenté. Félicitations à M. Rigal.

**VENTES et ACHATS**  
de propriétés  
**AGENCE**  
**CYRILLE VAISSIÉ**  
2, rue Portail-Alban, 2  
CAHORS (Lot)  
Tél. 662 R. C. Cahors 4.365

**Vous vous pesez ?...**  
...votre poids diminue. Il faut alors améliorer votre nutrition, mineraliser votre organisme, parfaire vos digestions. Ces résultats vous les obtiendrez en faisant usage des Seils Lurgan, à base de chlorure de magnésium : 12 fr. 10 pour un litre de solution. Ttes Pharm. Visa 846 P. 4548.

## FIGEAC

**Figéac**  
**La question du lait.** — M. le sous-préfet a exposé la question du lait devant les laitiers convoqués le 6 février, au Foyer municipal. Malgré le ramassage dans les communes voisines de Figéac, il manquerait encore une assez forte quantité de lait pour ravitailler la population, et cette pénurie menace de s'aggraver s'il arrive encore des réfugiés.

### Saint-Céré

**Ping-pong.** — Dimanche 13 février aura lieu à la salle du casino de Saint-Céré, le championnat individuel du Lot. Au cours de ce tournoi, seront qualifiés les joueurs qui prendront part au championnat des Pyrénées.

**Nécrologie.** — Samedi est décédé à l'Hôpital de notre ville M. Couderc, originaire de Souzeyrac. A sa famille nous adressons nos bien sincères condoléances.  
**Déclaration.** — Les commerçants en boissons sont informés qu'ils doivent adresser à M. le contrôleur des contributions indirectes une déclaration des quantités de vins, cidre et sucre qu'ils détenaient à la date du 1<sup>er</sup> février.

### Prudhomat

**Décès.** — Nous avons appris avec peine le décès à Rengues, après plusieurs mois de maladie, de M. Vitrac, retraité de l'Administration postale d'Indochine, ex-secrétaire de mairie à Prudhomat.

Il succomba à l'âge de 78 ans malgré les soins dévoués dont il était entouré. Ses obsèques ont eu lieu au petit cimetière paroissial de Pauliac en présence d'une assistance émue.

A Mme Vitrac, à ses enfants retenus en Afrique du Nord, à toute sa famille nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

**Quintonine**  
VISA 946-P-2820

**Les asthmatiques respirent mieux**  
Dans l'asthme, le catarrhe, la bronchite chronique, l'emphysème, le malade a parfois l'impression d'étouffer. En prenant du Pulmoll, il donne de l'air à ses poumons, car le Pulmoll sèche les mucosités et dégage les bronches. Le Pulmoll empêche aussi et calme la toux ; un sommeil paisible est de nouveau possible. Demandez à votre pharmacien des comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 846 P. 8015.

à rire. Honor lui retrouva l'expression du Quentin qu'elle connaissait si bien.  
— Ma première soirée à la maison, dit gentiment Talbot, est comme d'habitude : j'ai à vous faire des excuses.  
Ils rirent tous les deux, mais d'une façon un peu forcée. Honor avait à lui révéler qui était Mme Kenyon, et elle ne savait pas trop comment s'y prendre. La découverte de sa parenté avec cette femme lui avait été si pénible qu'elle avait peur de ce qu'allait éprouver Quentin. Pendant qu'elle se tourmentait ainsi, Talbot sentait en lui un chaos d'interrogations et de doutes. Il avait été tellement certain que le jeune homme de Brighton était l'homme qui possédait le cœur d'Honor, que d'avoir été détrompé lui causait une grande perplexité, et les réticences, les réponses bizarres d'Honor le troublaient encore davantage. La soirée se passa presque silencieuse et ils se séparèrent de bonne heure.  
Vers minuit, passant devant la porte de la chambre de sa femme, Quentin fut sûr qu'il l'entendait sangloter. Profondément impressionné, il frappa. Une voix étouffée l'autorisa à entrer. Il entra. Enveloppée dans son kimono, ses boucles brunes en désordre, Honor était recroquevillée sur son lit, le visage à moitié enfoui dans l'oreiller.  
Il traversa rapidement la chambre et s'approcha du lit.  
— Honor ! Qu'y a-t-il ? pourquoi pleurez-vous ?  
Elle se releva brusquement et s'assit sur le lit, la tête perdue de chagrin, ne sachant plus ce qu'elle disait, s'exa-

### Saint-Michel-Loubéjou

**Décès.** — M. Taurand, âgé de 79 ans, est décédé à La Gineste, chez son neveu, M. L'inhumation a eu lieu à Saint-Michel-Loubéjou, en présence d'une nombreuse assistance. Nos condoléances à la famille frappée par ce deuil.

**Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais**  
**CABINET IMMOBILIER**  
25<sup>e</sup> année -- R. C. 1662  
**J. DELLAUD, 1, rue M<sup>re</sup> Joffre, CAHORS**  
Expertises et renseignements gratuits Prêts hypothécaires

**Gandol**  
apaise les Douleurs  
chasse l'acide urique  
VISA N° 846 P. 2644

## GOURDON

### Canic

**Décès.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Delport Isidore, de Ganil, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 66 ans, après une bien courte maladie. Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à ses enfants, Mme et M. Barras, à ses petits enfants, et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

### Gramat

**Naissance.** — Nous apprenons avec plaisir la naissance du huitième enfant chez Mr et Mme Albrueil, à la Garenne.  
Félicitations et souhaits de prospérité.  
**Marché aux truffes.** — Baiss sensible sur les truffes payées au dernier marché de 150 à 160 fr. le kilo.

**Service pharmaceutique.** — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 13 février, par la pharmacie Roug vrollès, place de la République.  
**Cinéma Olympia.** — samedi 12 février à 21 h « Mystères de Paris » avec un bon complément et France actualités

### Martel

**Spectacle.** — Les tournées Le Breton présenteront le dimanche 13 février, en matinée, à 14 h. 30, à la salle du Théâtre municipal, un spectacle de premier ordre.

**Savon supplémentaire.** — Les professionnels bénéficiaires de rations supplémentaires de savon sont invités à retirer le plus tôt possible leurs tickets au secrétariat de mairie, le matin, aux heures d'ouverture.

**Tabac.** — Nous rappelons aux planteurs de tabac de la commune qu'ils doivent livrer leur récolte au magasin de Souillac le 15 février courant.

### Souillac

**Cinéma Vox.** — Vendredi 11, samedi 12, dimanche 13, soirée à 20 h. 15, dimanche matin à 15 h. Fernandel dans l'Herminette de Montévir avec un bon complément et France actualités.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de Mm<sup>e</sup> Prévot, née Fontès, à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu mercredi 10 février. Nous adressons à son mari et à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

### Jambes lourdes le soir

Nombre de femmes se plaignent d'avoir, le soir, les jambes enflées et pesantes. Chez d'autres, les varices, nettement visibles, boursoufflent la peau de leurs cordons. Remède : vingt gouttes Florides à chaque repas, trois semaines par mois. Les gouttes Florides font circuler le sang et allègent les jambes. Ttes Pharm. : 16 fr. 90. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 846 P. 7928.

**COMPTOIR IMMOBILIER**  
**ALBERT TULET**  
9, Allées Fénélon, 9 - CAHORS  
Successor de M<sup>re</sup> Flaujac  
**VENTE & ACHAT D'IMMEUBLES**  
PROPRIÉTÉS - FONDS DE COMMERCE  
TERRAINS -- GERANCE -- LOCATION  
Tél. 74 R. C. Cahors 5.304

gérant une situation déjà suffisamment compliquée.  
— Quentin ! Je n'aurais jamais dû vous épouser ! C'était une vaine crainte de ma part, de me croire sans nom !  
— Une crainte vaine ? s'écria Quentin ahuri.  
— Oui, je ne le savais pas, mais j'avais un nom, Quentin ! Pas votre nom, Quentin, un nom à moi... Mais ce nom me fait horreur et je souhaiterais maintenant ne pas en avoir du tout.  
— Mais qu'est-ce que c'est que toute cette histoire, Honor.  
— Cette femme, Mme Kenyon... elle... elle est, paraît-il, ma mère, Quentin !  
Et alors, elle lui révéla tout. Talbot l'écoutait, et tentait de démêler le vrai du faux de ce qu'on avait raconté à Honor. La jeune Mme Talbot sauta du lit et courut à sa coiffeuse. Dans un tiroir, elle prit la lettre qu'elle avait reçue de la direction des enfants trouvés et la lui donna à lire. Elle s'assit sur le bord de son lit, épiant avec anxiété le visage de Quentin pendant qu'il lisait.  
Quand il eut fini de lire le papier administratif, son visage exprimait à la fois la surprise et la réflexion. Il cherchait en lui un souvenir, et il répéta presque machinalement : « Buckmaster ? »  
— Vous connaissiez ce nom ? demanda Honor vivement.  
Il ne répondit pas tout de suite, puis il dit, en hésitant :  
— Nnon... non... je ne le connais pas... seulement...  
(à suivre).

### SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Les familles GALLIANO et CÉLARIÉ font part à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré en l'église Saint-Ursis, le lundi 14 février, à 8 heures, à l'intention de

**Maurice GALLIANO**  
Elevé du Lycée Gambetta

### SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Lucien SOL, son fils Robert, sa fille Marie-Thérèse ; Monsieur et Madame BLAIN et leurs enfants ; Madame LAMENET et ses enfants ; Monsieur et Madame BOUYSSOU et leurs enfants ; Monsieur et Madame BRY et tous les autres parents, font part à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré le 14 février 1944 à 9 h. 15 en l'Eglise Cathédrale pour le repos de l'âme de

**Monsieur Lucien SOL**

### SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Monsieur SALEMENI et son fils Jean-Pierre ; les familles GAUTHIER et ARNAUDET prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister au service anniversaire qui sera célébré en l'église Saint-Ursis le jeudi 17 février à 8 h. pour le repos de l'âme de

**Madame Paulette GAUTHIER**  
épouse SALEMENI

## PETITES ANNONCES

**MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER**  
Ventes, Achats, Echanges  
Réparations, Révisions, Reconstructions  
Fournitures

**Pierre DODET**  
(25 ans de spécialisation)  
31, rue du Maréchal-Pétain, 31  
à SAINT-CERE (Lot). — Tél. 87

**LIVRES D'OCCASION**  
**Mme ESTRADEL**  
Achat, vente, échange  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

A vendre FURETTE dressée, 8 mois. S'adresser : Dalle Maurice, 2, rue Edmond-Albe, Cahors.

**TOUT pour votre JARDIN**  
**TOUT pour vos BÊTES**  
**TOUT ce que vous CHERCHEZ**  
vous l'aurez ! en demandant  
le Jardinage et l'Élevage  
**CONDOM - Gers**  
son catalogue envoyé contre 5 fr. en timb. en vous recommandant de ce journal

Acheterais ou prendrais GERANCE petit COMMERCE convenant à jeune femme active. Ecrite, Simon, 1, rue des Capucins.

Recherchons PIQUETS toutes essences, 1 m. à 3 m. 50 longueur, 6 cm. diamètre minimum. Lettre de voiture assurée. Soumettre offres précises à S.E.C.O., boîte postale 64, Tours.

A vendre BILLARDS RUSSES et JAPONAIS. S'adresser : Desprats Jean, ébéniste, Cazes-Mondenard (T.-et-G.).

On demande FEMME SEULE ou avec enfant pour aider culture et intérieur. S'adresser à l'Office Dép. du Travail qui transmettra. (Visa n° 458).

**CLOTURES AGRICOLES**  
EN TOUS GENRES  
FOURNITURES ET POSES  
15 ans de spécialisation  
CHANTELOUVE, Le Vigan (Lot)  
R.M. 371

Perdu PETIT CHAT, 10 mois, beige roux rayé. Aviser. DUMONT, rue Donadieu, au fond de la rue Victor-Hugo, Cahors. — Bonne récompense.

ETUDE DE MAITRE LOUIS BROUËL  
Notaire à Cazals (Lot)

**VENTE DE FONDS DE COMMERCE**  
Deuxième avis

Suivant acte passé devant Maître Louis BROUËL, Notaire à Cazals (Lot), le vingt janvier mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cazals, le vingt et un janvier, vol. 74, n° 165, par le receveur qui a perçu les droits, Monsieur BAZILLOU René, entrepreneur de transport, et Madame Colombe BOUDY, sans profession, son épouse, demeurant tous deux à Crayssac, canton de Catus (Lot), ont vendu à Monsieur Gabriel BELMON, entrepreneur de travaux publics et de transports, demeurant au « Gagnoulat », commune de Goujounac, canton de Cazals (Lot), une partie de fonds de commerce consistant en une entreprise de transports routiers pour voyageurs et marchandises, constituée par une ligne d'autobus exploitée par Monsieur BAZILLOU, sur le trajet Marmintac-Cahors, ladite ligne subventionnée sur le trajet Marmintac-St-Denis-Catus, figurant pour ce trajet sous le n° 32, à la nomenclature des lignes d'autobus du département du Lot en vertu de la coordination des transports ferroviaires et routiers ; et d'exploitation libre sur le trajet St-Denis-Catus-Cahors. Cette partie de fonds de commerce comprenant, le matériel, l'agencement et l'outillage servant à l'exploitation de ladite ligne, la clientèle y attachée, la dénomination de ligne d'autobus n° 32 ou d'autobus BAZILLOU (Marmintac-Cahors), sous laquelle ladite ligne est connue et exploitée, toutes autorisations, cartes de transport, licences, droits aux subventions et autres éléments incorporés. L'entrée en jouissance a été fixée au 20 février 1944. Les oppositions devront être faites sous peine de forclusion, dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de M<sup>re</sup> BROUËL, notaire à Cazals, ou domicile à été élu à cet effet. L'insertion au Bulletin Officiel des ventes et adjudications de fonds de commerce a eu lieu le 9 février 1944. La présente insertion est faite en renouvellement de celle parue dans ce même journal, le 29 janvier 1944. Pour deuxième insertion : L. BROUËL. Imp. COUSSLANT. Le Co-gérant : PARAZINES U.O. 4023, 11-2-44.